



**Au Pays de la Bible (Israël & Jordanie)  
du 04 au 18 octobre, 2010  
15 jours / 13 nuits  
Accompagné par l'Abbé Réjean Couture et M. Mario Grimard**

---

*Empreint d'une attention partagée entre l'Ancien et le Nouveau Testament, ce pèlerinage vous offre l'opportunité de visiter les principaux attraits de deux pays. Voyez l'eau jaillir dans le désert; contemplez les merveilles de Pétra; visitez l'église médiévale du Saint-Sépulcre; admirez la vue au sommet du Mont Thabor; regardez les enfants de Cana jouer dans les jardins où l'eau fut changée en vin; prenez une pause sous des oliviers vieux de 1,000 ans dans le jardin de Gethsémani ! ... Voilà tous des moments hautement mémorables dans la vie d'un Chrétien. C'est une expérience unique qui n'attend que vous !*

**Jour 1**  
Lundi  
04 octobre

Nous nous retrouvons à **Montréal**, à l'aéroport P.E. Trudeau (Dorval) où aura lieu la rencontre du groupe. Nous volons ensuite vers **Tel Aviv**, la «Colline du Printemps».

**Jour 2**  
Mardi  
05 octobre  
**Tel Aviv**

Lors de notre arrivée à l'aéroport Ben Gurion, un représentant de l'Agence de voyages nous accueillera. Transfert à notre hôtel. Possibilité de nager dans la mer Méditerranée (plage).  
Nuitée dans la région de **Tel Aviv**.

**Jour 3**  
Mercredi  
06 octobre  
**Beersheva**  
**Avdat**  
**Eilat**

Nous passerons par le désert du Negev afin de nous rendre à **Beersheva**, a la limite méridionale de la Terre Promise et nous visiterons le **puits d'Abraham**.  
Nous continuons la route vers un magnifique canyon où coule une source inattendue. Nous nous rendrons ensuite au belvédère de **Mitspe Ramon** qui nous offre une vue sur un des phénomènes naturels les plus spectaculaires d'Israël, le **cratère Ramon**. En passant par le cratère et la **vallée d'Arava**, nous gagnerons finalement la ville d'**Eilat**. Nuit à **Eilat**.

**Jour 4**  
Jeudi  
07 octobre  
**Eilat**  
**Pétra**

En avant-midi, nous visitons **l'Observatoire Sous-marin d'Eilat**. *Nous nous rendrons ensuite à la frontière Israélo-jordanienne et nous roulerons par la suite en **Jordanie** par l'autoroute du désert jusqu'à **Pétra**, l'ancienne capitale du royaume Nabatéen.*  
Nuit à **Pétra**.

**Jour 5**  
Vendredi  
08 octobre  
**Pétra**

Une journée complète pour visiter **Pétra**. Nous marcherons à travers le **siq**, un étroit canyon de 900 m de long jusqu'à Pétra un des sites archeologiques les plus majestueux au monde.. Nous nous dirigerons ensuite.  
Nuit à **Pétra**.

**Jour 6**  
Samedi  
09 octobre  
**Mont Nébo**  
**Mer Morte**

Aujourd'hui nous nous dirigeons vers le Nord pour nous rendre au **Mont Nébo**, là même où *Moïse, le grand prophète juif a contemplé la Terre Promise dans le pouvoir y entrer. La Bible nous dit que son corps y serait enterré. Descente ensuite à la **Mer Morte**, le point le plus bas sur la terre, pour une baignade mémorable dans une eau saturée de plus de 30% de minéraux.*  
Nuitée à **la Mer Morte**.

- Jour 7**  
Dimanche  
10 octobre  
**Jerash**  
**Galilée**
- Départ tôt vers *Jerash*, une des villes de la Décapole et ensuite conduite vers la frontière Israélo-jordanienne (Hussein Bridge- près de Beth Shean). Baignade dans les sources chaudes de *Hamat Gader*.  
Nuitée en *Galilée* (au bord du Lac).
- Jour 8**  
Lundi  
11 octobre  
**Nazareth**  
**Cana**
- Visite de *Nazareth*, lieu de l'Annonciation et de l'enfance de Jésus (Luc 2, 39-40). Nous nous rendrons d'abord à *l'église de Saint-Gabriel* qui abrite le *puits de Marie*. Nous traverserons les souks (marché arabe).. Nous visiterons *l'église de l'Annonciation et le Musée des Grottes*. En après-midi, nous reprendrons la route pour *Cana de Galilée*, site où Jésus accomplit son premier miracle. (Jean 2, 1-11). Retour à Nazareth.  
Nuitée en *Galilée* (au bord du Lac).
- Jour 9**  
Mardi  
12 octobre  
**Galilée**
- Visite du *Mont des Béatitudes*, site traditionnel du Sermon sur la Montagne (Matt. 5-7); ceux qui le désirent pourront prendre part à une marche méditative pour vous rendre à *Tabgha (Heptapegon)*. Nous y visiterons l'église de la *Primauté de Pierre*. Continuation vers la synagogue de *Capharnaüm*, un des sites les plus importants du ministère de Jésus en Galilée (Matt 4 :13, Marc 3 :1,8 :5 et 14). Notre route nous conduit ensuite à *Tabgha*, l'endroit traditionnel de la *Multipliation des Pains et des Poissons* (Luc 9:10-17), Nous y admirerons des mosaïques très anciennes, héritage de l'époque byzantine. Notre périple se terminera par une charmante croisière sur le *Lac Tibériade*.  
Nuitée en *Galilée* (au bord du Lac).
- Jour 10**  
Mercredi  
13 octobre  
**Mt. Thabor**  
**Césarée**  
**Jérusalem**
- Départ tôt vers le *Mont Thabor*, le site traditionnel de la Transfiguration (Luc 9: 28-36). Vous pourrez admirer la vue panoramique sur la vallée de Jezréel (Armageddon), les Plateaux du Golan et le nord de la Galilée.  
Nous quitterons ensuite la région du lac pour nous rendre vers la mer Méditerranée. Nous visiterons *Césarée (Césarée Maritime)* avec son *théâtre* romain, son port, la citadelle des Croisés et les aqueducs romains. Continuation vers en passant par *Emmaüs*.  
Nuitée à *Jérusalem*.
- Jour 11**  
Jeudi  
14 octobre  
**Bethléem**  
**Jérusalem**
- Ce matin, la route nous amène à *Bethléem*, lieu de naissance du roi David et de Jésus; c'est aussi le lieu de sépulture de Rachel et d'Hérode le Grand. Nous visiterons la *basilique de la Nativité* et, au sous-sol, la grotte où Jésus est né selon la tradition. Nous nous rendons aussi au *Champ des Bergers* dans la plaine de Bethléem.  
En après-midi, visite du *Herodion* (une forteresse du Roi Hérode) , avec cette belle vue sur le désert de Judée, Betleem et Jerusalem. Nuitée à *Jérusalem*.
- Jour 12**  
Vendredi  
15 octobre  
**Jérusalem**
- Nous commencerons notre visite au *Mont des Oliviers* avec une vue panoramique de Jérusalem; visite de *l'Oratoire du Pater Noster, Dominus flevit, et l'église de l'Assomption de la Vierge Marie*. En après-midi, nous visiterons la vallée du Cédron, où se trouvait la *Ville du Roi David* , et ensuite nous nous rendons au *mont Sion* pour visiter le *Cénacle*, lieu du Dernier Repas, et *l'église Saint-Pierre-en-Gallicante*, la maison traditionnelle de Caïphe. Vous y verrez des escaliers qui étaient là au temps de Jésus. Nuitée à *Jérusalem*.
- Jour 13**  
Samedi  
16 octobre  
**Jérusalem**
- Ce matin, nous nous rendons au *jardin de Gethsémani* où nous visiterons *l'église de Toutes-les-Nations* et le *tombeau de la Vierge*. Nous descendrons ensuite par la vallée de Cédron et pour entrer dans l'enceinte de la ville par la *porte de Saint-Étienne*. Nous passerons par *l'église de Sainte-Anne* et la *piscine Bethesda* où Jésus accomplit la guérison d'un paralytique. En route nous verrons le *Lithostrotos et l'Arc de l'Ecce Homo* où, selon la tradition, se trouvait le prétoire de Ponce Pilate. Nous parcourrons le chemin de la croix traditionnel (*Via Dolorosa*) jusqu'au *Saint-Sépulchre*. Nuitée à *Jérusalem*.

**Jour 14**

Dimanche  
17 octobre  
Jéricho  
Qumran

Visite du *Mur des Lamentations* et de *l'esplanade du Temple*. Ensuite nous nous rendrons à **Jéricho**, la plus vieille ville du monde avec l'altitude la plus basse sur terre (- 300 m). Jésus y est déjà allé et c'est à cet endroit, qu'a eu lieu la guérison de l'aveugle et la visite de Jésus chez Zachée. Nous visiterons et le site de **Qumram** où l'on a retrouvé des parchemins du 1<sup>er</sup> siècle dans des grottes. Nuitée à *Jérusalem*.

**Jour 15**

Lundi  
18 octobre

Transfert à *l'aéroport Ben Gourion* pour le vol retour.

\*Itinéraire sujet à changement  
\*\* circuit exclusif, tous droits réservés

**INFORMATION GÉNÉRALE**

Inscription avant le 01 mai, 2010: **3950\$/personne (occ.2)**

**CE FORFAIT COMPREND :**

- \*Le vol aller-retour Montréal/ Tel Aviv avec escale en Europe (Swiss Air, Air France ou similaire),
- \*Hébergement 13 nuits en occupation double (Hôtels3- 4 \*) avec 2 repas par jour
- \*Transport en autocar de luxe (air climatisé) tel qu'indiqué dans l'itinéraire
- \*Admissions pour tous les sites prévus à l'itinéraire & Croisière sur le lac de Tibériade
- \*Service des guides locaux (francophones)
- \*Toutes les taxes (incluant taxes d'aéroport, les frais des taxes de frontière Israéliennes et Jordaniennes, le visa Jordanien et les taxes du fonds d'indemnisation de l'OPC).

**CE FORFAIT NE COMPREND PAS :**

- \*Assurances voyage (voir détails page suivante)
- \*Dîners et boissons aux repas (souper)
- \*Pourboires d'environ 120 \$ USD par personne

**Supplément en occupation simple :900\$**

**Date limite d'inscription** : 01 juin, 2010

**Pour vous inscrire** : remplir la fiche d'inscription et nous l'envoyer avec un premier versement de 500\$. Une assurance voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

**Nb de participants** : minimum 25

**Documentation requise** : Passeport valide pour une durée d'au moins 6 mois après la date du début du voyage.

Pour des informations veuillez contacter :

**M. Mario Grimard**  
mario\_grimard@videotron.ca  
(819) 357-2145

**M. l'Abbé Réjean Couture**  
couture7rejean@videotron.ca

**Mme. Thea van de Kraats**  
thea @spiritours.com  
(514) 374-7965



Détenteur d'un permis du Québec

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Dépôt et paiement

Un dépôt de 500 \$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 60 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

### Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500 \$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300 \$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. A moins de 60 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

### Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans le cas où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un proche) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus, nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

### Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

### Prix indiqués

À moins d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

### Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ni des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

### Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**\*\*\*Les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport.\*\*\***

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tel. (résidence) : \_\_\_\_\_ Tél. (travail) : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ No de Passeport : \_\_\_\_\_

Destination : Israël & Jordanie (avec M. l'Abbé Réjean Couture)

Date de départ : 04 oct 2010

Date de retour : 18 oct 2010

( ) Je partagerais la chambre avec une autre personne :

Nom du compagnon/compagne de voyage : \_\_\_\_\_

( ) Je désire être jumelé(e) si cela est possible

( ) Je désire une chambre privée. (supplément de : 900\$ )

Personne à contacter en votre absence : Nom : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Avez-vous des allergies ou restrictions alimentaires ? OUI \_\_\_\_\_ NON \_\_\_\_\_

Si oui, lesquelles : \_\_\_\_\_

Comment avez-vous entendu parler de ce voyage? \_\_\_\_\_

Assurance voyage Croix Bleue, veuillez encercler l'option choisie ou mettre vos initiales si vous choisissez de ne pas prendre d'assurance avec nous.

Tarifs en occupation double :

- Garantie soins médicaux d'urgence: 62\$ (0 à 34 ans), 72\$ (35 à 60 ans), 77\$ (61 à 65 ans), 85\$ (66 à 70 ans)
- Forfait plus (garantie soins médicaux d'urgence, annulation pour \$ 3970 et bagages) : 229.46\$ (0 à 60 ans), 295.29\$ (61 à 65 ans), 368.48\$ (66 à 70 ans)
- Forfait plus sans frais médicaux : 197.06\$ (0 à 60 ans), 231.39\$ (61 à 65 ans), 261.38\$ (66 à 70 ans)
- Je ne désire pas d'assurance-voyage \_\_\_\_\_

*N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime.*

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 1695 Boulevard St Joseph Est, bur. 100, Montréal, Qc, H2J 1N1. Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ à l'ordre de Spiritours. Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté au 02 septembre 2010 pour la balance (60 jours avant le départ).

## FORMULE D'EXCLUSIONS DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale vous devez compléter le formulaire suivant :

**EXCLUSION 1** ; Au cours des trois (3) mois précédant la date de prise d'effet\* de la couverture, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ?.....Non.....Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?.....Non.....Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ?.....Non.....Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?.....Non.....Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie  
Pour une condition pulmonaire ?.....Non.....Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?.....Non.....Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?.....Non.....Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament.....Non.....Oui

Si OUI, spécifiez la condition : \_\_\_\_\_  
Cette condition est exclue de la couverture.

### \* PRISE D'EFFET DE LA COUVERTURE

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

### IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Si vous avez répondu OUI à la question

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

-----  
Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où votre réponse est OUI

NOM: \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : \_\_\_\_\_

## **ASSURANCE HOSPITALISATION**

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre\* :

- Frais hospitaliers jusqu'à 5 000 000 \$
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe (jusqu'à 2 000\$)
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance ( jusqu'à 3 000 \$)

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

## **ASSURANCE ANNULATION**

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour diverses situations qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance-annulation couvre\* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- Mise en quarantaine
- Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert, veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

## **ASSURANCE BAGAGES**

Couverture jusqu'à 500 \$ (maximum 250 \$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250 \$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert, veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.